Évaluation de départ

Procédure d'évaluation — à distance, application Évaluation (plateforme Codanoo)

Ce test permet de quantifier le nombre d'heures de formation à la conduite. Il n'impose pas un nombre d'heures : c'est un prévisionnel, qui pourra être revu à la baisse par l'implication de l'élève dans la formation et par la fréquence des heures. Cette évaluation permettra, en concertation avec le centre de formation, d'organiser un calendrier de formation.

Comment ça se passe

- L'agence vous remet un lien ou un QR code d'accès à la session d'évaluation, valable pour vous seul.
- Vous répondez depuis votre téléphone ou votre ordinateur, à votre rythme, en une seule fois (environ 45 minutes). Des aménagements sont possibles pour les troubles de l'apprentissage : signalez-les à l'agence avant de commencer.
- Vos réponses sont enregistrées ; un enseignant de la conduite titulaire de l'autorisation d'enseigner valide le résultat, échange avec vous si besoin, et arrête le volume prévisionnel d'heures.
- Le résultat vous est présenté avec la proposition de formation détaillée et chiffrée ; l'agence peut y joindre un test de positionnement et, pour le simulateur, la charte d'utilisation.
- La fiche d'évaluation est annexée à votre contrat ; l'évaluation, sa date et son moyen y sont mentionnés.

Détail des compétences évaluées

Domaine	Critères évalués
Renseignements d'ordre général	Identité, âge, niveau scolaire, profession, acuité visuelle déclarée, incompatibilités déclarées. Ces critères n'entraînent pas de chiffrage ; ils orientent l'enseignant sur d'éventuelles difficultés de compréhension et permettent de proposer une visite médicale ou un appareillage de la vue.
Expérience de la conduite	Permis possédés, véhicules conduits, zone d'évolution, temps de pratique, contexte d'accompagnement ou de pratique autonome.
Connaissances en matière de signalisation et de règles de circulation	Questionnaires à choix multiples dans un temps limité, à partir de photographies de situations de conduite : identification des panneaux, règles de circulation, priorités.
Connaissances théoriques sur le véhicule	Série de questions sur quatre thèmes : direction, boîte de vitesses ou embrayage, dispositifs de sécurité, freinage.
Attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité	Hiérarchisation des raisons du choix de la formation et des attitudes à l'égard de la sécurité : aspects techniques et réglementaires versus adaptation au contexte et partage de l'espace routier.
Compréhension et mémorisation	Restitution d'une séquence d'installation au poste de conduite présentée en début d'évaluation ; nombre d'explications nécessaires.
Perception et attention	Repérage de formes ou d'indices dans des scènes de conduite, temps de réponse à un stimulus visuel.
Émotivité et rapport au risque	Auto-positionnement face à des situations à risque ; réactions déclarées.

L'évaluation produit un résultat codifié en niveaux de performance, conduisant à des tranches de volumes horaires prévisionnels. Volumes minimaux réglementaires : 20 heures (B), 13 heures (BEA), 20 heures (A1/A2).

L'évaluation préalable est obligatoire avant la signature du contrat de formation ; elle fixe un volume prévisionnel d'heures qui figure au contrat (Code de la route, art. L. 213-2 ; contrat type du décret n° 2020-142).